

Travail politique

En décembre 2020, le Conseil Fédéral a publié la réponse au postulat déposé en 2018 par la commission des institutions politiques et qui demandait un examen d'ensemble de la question des sans-papiers.

Le contenu qui relevait plusieurs thématiques (accès à la justice, accès à la santé et aux assurances, formation, régularisations, papyrus, etc...)¹ était décevant puisque si le Conseil Fédéral relevait toute une série de situations problématiques, il préconisait le statu quo total. La plateforme a produit une prise de position et a émis 4 revendications particulières : régularisation totale ou partielle et clarification de l'OASA ou des directives du SEM ; un droit de séjour en vue de la formation professionnelle ; des contingents spéciaux pour des groupes de personnes déjà en Suisse ; une limitation des échanges de données. À noter que l'union des villes suisses et/ou la conférence cantonale des affaires sociales partageaient notre point de vue sur plusieurs points.

Ces revendications ont été envoyées à la commission des institutions politiques du national avant des auditions qui ont été obtenues par la co-présidence de la plateforme pour commenter ce rapport (celle des Etats ayant refusé d'en faire). Bea Schwager de la Berufstellung de Zurich et Marianne Halle du cccsi de Genève ont participé à ces auditions en juillet.

Suite à ces auditions deux voies semblaient praticables pour avoir une majorité politique: le droit de séjour pour formation et l'accès à la justice. Le premier a été rédigé par Céline Widmer et soutenu par des plr. L'initiative a été déposée dernièrement est n'a pas encore été traitée. Affaire à suivre. Le deuxième objet, l'accès à la justice est délicat car il y a une crainte à mettre en lumière ce qui est possible dans de très rares cantons et que les conservateurs n'interviennent pour interdire des pratiques plus progressistes. Pour l'instant cette idée est en veilleuse.

Au Conseil des Etats, la sénatrice Elisabeth Baumann-Schneider a demandé en 2020 un fond d'aide directe ou à travers des organismes pour les personnes les plus vulnérables dont les sans-papiers. Cette demande a été traitée et refusée en juin 2021.

En février des questions ont été posées par plusieurs parlementaires genevois (mais pas seulement) au Conseil Fédéral concernant les contrôles d'identité hors des périmètres habituels et aux abords des centres de distribution d'alimentation (près de la frontière) à Genève ce qui nous a semblé particulièrement pervers. Les réponses ont été : circulez, il n'y a rien à voir. Il semble que depuis la situation se soit « normalisée ».

Travail interne

L'année du COVID et les aides d'urgence à mettre sur pied pour le groupe de personne que nous défendons nous a fait prendre conscience que nous n'avions pas une vision d'ensemble sur les pratiques cantonales non seulement en matière d'aide d'urgence durant le COVID mais sur toute une série de thématiques. Nous avons donc mis sur pied un monitoring en y mettant plusieurs questions : aide d'urgence, cas de rigueur, répression, justice, santé, assurances, formation, information spécifique. Il a été envoyé aux membres de la Plateforme. Les réponses ont été recueillies et regroupées. Ce monitoring nous aide aussi à répondre aux questions des journalistes qui souhaitent mieux connaître la situation en Suisse.

¹ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-81688.html>

Le Kerngruppe a également mis sur pied un groupe de travail communication. Notamment pour mieux utiliser le site web et les réseaux sociaux. Qui doit administrer, quelles infos mettre, etc... ? voilà des questions auxquelles le groupe de travail s'atèle avec comme but une meilleure visibilité de notre problématique, de notre travail, ainsi que de celui des membres de la plateforme. Décision a également été prise lors de notre AG de novembre, de changer le nom de la Plateforme. Nous nous appelons désormais : «*Plateforme Sans-Papiers Suisse*»,

Enfin, la co-présidence et Nicola Goepfert ont rencontré avec la plateforme nationale contre la traite humaine. Celle-ci s'avère non seulement dans l'exploitation sexuelle mais également dans l'exploitation au travail. Notre public est également concerné par cette situation. La plateforme a le même constat que la nôtre : par peur de suites judiciaires les personnes exploitées ne vont pas voir la justice. L'idée d'une demande de rapport sous l'angle du droit du travail plutôt que l'angle migratoire a été évoqué.

Communication

La Plateforme a communiqué publiquement à 3 reprises :

24 février en soutien aux associations de défense des sans-papiers genevois

15 juin sur le traitement de l'initiative Bauman Schneider (numéro)

2 juillet sur notre prise de position concernant le rapport du Conseil Fédéral sur l'examen général de la situation des sans-papiers et les auditions menées à la commission des institutions politiques

Structure

En 2021, le Kerngruppe était composé de : Barbara Hosch Beratungstelle Luzern, Karin Jenni Beratungsstelle Bern, Guadalupe Dejudicibus CSP Vaud, Marie Saulnier Bloch Unia et Nina Vladovic EPER. Co-présidence Céline Widmer et Ada Marra parlementaires. Lobbiste à 10% Nicola Goepfert.

Merci à chacune de ces personnes pour leur grand engagement de réflexion mais également pratique pour initier et mettre en œuvre le travail de la plateforme en 2021.